



Office Polynésien de l'Habitat

Polynésie française

N° 202012300951 du 30 décembre 2020

DÉCISION

portant délégation de signature du directeur général à
Monsieur Eric TETUIRA, Chef comptable

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE POLYNESIEN DE L'HABITAT

- VU la délibération n° 79-22 AT du 1^{er} février 1979 modifiée relative à l'Office Polynésien de l'Habitat ;
- VU l'arrêté n° 167/CM du 27 janvier 2000 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé « Office Polynésien de l'Habitat » ;
- VU l'arrêté n° 1920/CM du 26 octobre 2017 portant nomination de Monsieur Moana BLANCHARD en qualité de directeur général de l'Office Polynésien de l'Habitat ;

DÉCIDE

Article 1 : Moana BLANCHARD agissant en qualité de Directeur Général de l'Office polynésien de l'habitat, donne délégation de signature à Monsieur Eric TETUIRA, Chef comptable, pour les actes suivants :

Au titre des factures, mémoires et autres pièces justificatives :

- Pour signer « pour le directeur général et par délégation » toutes attestations relevant du **service fait** sur les factures de l'ensemble des services de l'établissement ;
- Pour rectifier les **erreurs matérielles de calcul** en indiquant en marge du document l'objet de l'erreur (qui ne peut avoir pour objet de modifier les quantités ou les prix), en récapitulant au pied du document les modifications apportées et en avisant les créanciers par une mention portée sur les avis de crédit ;
- Pour viser les rectifications d'erreurs matérielles sur les documents suivants :
 - o Procès- verbal pour paiement à 50% ;
 - o Réception des ouvrages ;
 - o Ordres de service au titulaire.

Article 2 : La présente délégation est consentie dans le cadre de l'allègement des circuits de décisions de l'établissement qui doit permettre l'accélération du traitement des opérations. Elle ne soustrait en aucun cas et ne doit pas compromettre le dialogue et la communication avec la direction générale.

Office Polynésien de l'Habitat

✉ : Rue Afarearii – Pirae – B.P. 1705 – 98 713 Papeete

Tahiti – Polynésie Française

☎ : (689) 40 46 36 36 – 📠 : (689) 40 46 36 99 - N° TAHITI 002758 – ✉ : dg@oph.pf

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2021 et sera publiée sur le site internet de l'établissement.

Fait à Pirae le 30 décembre 2020

Le directeur général,

A blue circular stamp from the Office Polynésien de l'Habitat is partially obscured by a handwritten signature in black ink. The stamp contains the text 'POLYNÉSIE FRANÇAISE', 'OFFICE POLYNÉSISIEN DE L'HABITAT', and 'TAHITI' around the perimeter, with a star at the bottom. The signature is a stylized, cursive script.

Moana BLANCHARD